Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG
Secteur Données agricoles et analyses du marché

FAQ

Infographie «Dépenses de bouche dans le commerce de détail suisse 2025»

octobre 2026

Cette foire aux questions concernant l'infographie susmentionnée est subdivisée en trois rubriques :

- **les questions se rapportant à l'infographie en général ;**
- **les questions sur le sens de l'infographie et la manière de la lire ;**
- **les questions relatives aux données sur lesquelles l'infographie repose.**

Il vous suffit de cliquer sur une question pour trouver la réponse.

Questions concernant l'infographie en général 3

Pourquoi présenter autant d'informations dans cette infographie ? 3

Questions sur la compréhension de l'infographie et la manière de la lire 3

Comment est structurée l'infographie ? 3

Que signifie le fil rouge ? 3

Pourquoi les chiffres des ventes ne figurent-ils pas sur l'infographie ? 3

Pourquoi mentionner les produits bio, mais non les produits portant d'autres labels ? 4

Que signifient les îlots des dépenses par groupe de produits et par ménage ? 4

Questions relatives aux données illustrées par l'infographie 4

D'où viennent les données fournies par Nielsen ? 4

Pourquoi la Suisse italienne est-elle regroupée avec la Suisse alémanique dans l'infographie ? .. 5

Selon quels critères les ménages sont-ils classés dans le panel de consommateurs Nielsen ? ... 5

Le revenu des ménages est-il exprimé en chiffres bruts ou en chiffres nets ? 5

Que recouvre la catégorie de produits « boissons, y compris les boissons alcoolisées » ? 5

Que recouvre la catégorie de produits « produits non périssables » ? 6

Quels sont les groupes de produits entrant dans la catégorie des « autres denrées alimentaires » ? Pourquoi ces groupes ne figurent-ils pas séparément sur le graphique, bien que la catégorie y constitue le plus gros ensemble ? 6

Que contient la catégorie des boissons et des boissons alcoolisées ? 6

Quels sont les autres groupes de produits représentés dans l'infographie ? 6

Dans quelle catégorie de produits sont classés les surgelés ? 7

Que représentent les dépenses de bouche dans le budget des ménages ? 7

Il est question, dans l'infographie, de « ménages privés » ? Pourquoi ne pas parler simplement de ménages ? Considère-t-on qu'il existe d'autres genres de ménages ? 7

Comment sont calculées les dépenses qu'un ménage fait dans le commerce de détail ? 7

Les dépenses des ménages telles qu'elles sont tirées de l'enquête sur le budget des ménages sont supérieures à celles que Nielsen déduit de ses analyses. Comment s'explique cette différence ? 7

Si j'additionne les tas de monnaie figurant les dépenses des ménages, la somme ne correspond pas au total des dépenses inscrit à côté. Pourquoi cette différence ? 7

Pourquoi les chiffres de l'infographie sur le commerce de détail 2025 et ceux du rapport bio 2025 ne concordent-ils pas ? 8

REMARQUES CONCERNANT LE PUBLIC-CIBLE

Cette infographie vise un large public, à savoir en particulier :

- les questions se rapportant à l'infographie en général ;
- les questions sur le sens de l'infographie et la manière de la lire ;
- les questions relatives aux données sur lesquelles l'infographie repose.

Si l'infographie permet de se faire rapidement une idée de la question des dépenses de bouche dans le commerce de détail suisse, elle n'en présente pas moins une certaine complexité. Le lecteur désireux de trouver des informations à la fois plus concises et plus complètes sur la question se reportera au bulletin du marché que nous avons publié et où figurent les principaux chiffres de ces dépenses. Ce bulletin est disponible sous Analyse des marchés agricoles et alimentaires suisses.

Questions concernant l'infographie en général

Pour quelle raison publier cette infographie ?

Le commerce de détail suisse constitue le premier débouché de l'agriculture suisse. Il n'existait à ce jour, pour le public, aucun exposé synthétique de ce marché important. Le secteur Analyses du marché de l'Office fédéral de l'agriculture propose, sous la forme de cette infographie, des informations essentielles et très utiles pour mieux comprendre ces dépenses de consommation courante.

Pourquoi présenter autant d'informations dans cette infographie ?

Le commerce de détail est très varié ; son activité est mesurée au moyen d'une multitude d'indices et d'indicateurs de marché. Il est impossible de représenter totalement une telle abondance de données et d'informations sous la forme d'un graphique statique. Néanmoins, certains indicateurs essentiels, comme la structure des dépenses, sont aisément représentables et figurent dans l'infographie. Celle-ci aurait été surchargée si nous y avions ajouté d'autres données. Par contre, une infographie plus pauvre aurait laissé sans réponse un plus grand nombre de questions relatives aux divers segments de ce marché.
Le lecteur trouvera des informations plus détaillées sur marché des denrées alimentaires au détail sous www.observationdumarche.admin.ch.

Questions sur la compréhension de l'infographie et la manière de la lire

Comment est structurée l'infographie ?

L'infographie représente les dépenses de bouche dans le commerce de détail sous deux points de vue :

- celui du marché dans son ensemble (partie orange) ;
- celui des ménages (partie bleue).

La partie consacrée au marché dans son ensemble présente la totalité des dépenses de bouche, sur la base du chiffre d'affaires réalisé par les détaillants. Les dépenses, ou le chiffre d'affaires, sont décomposés par canal de distribution, par genre de production, par catégorie de produits et par groupe de produits, et mentionnées en chiffres relatifs comme en valeurs absolues.
Le tapis roulant au milieu du graphique symbolise la transition entre le niveau du marché et celui des ménages. Au niveau du marché, les chiffres d'affaires sont répartis entre les différents groupes de produits, tandis qu'au niveau des ménages, ils sont ramenés aux dépenses d'un ménage suisse moyen.
Au niveau des ménages, les dépenses sont décomposées de nouveau en deux parties : la première contient les dépenses de bouche d'un ménage moyen, réparties par groupes de produits, suivant les données établies par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le ménage moyen défini par l'OFS compte 2,18 personnes (données de 2024). La deuxième partie identifie la part de certains groupes de produits dans les dépenses de bouche, sur la base de certains critères socio-démographiques.

Que signifie le fil rouge ?

Le fil rouge guide le lecteur d'un bout à l'autre du graphique, reliant les différents îlots représentés sur l'infographie et en structurant les informations. Le fil rouge n'a aucune signification chronologique.

Pourquoi les chiffres des ventes ne figurent-ils pas sur l'infographie ?

Les ventes sont mesurées en différentes unités difficilement comparables les unes aux autres : en pièces ou unités pour les œufs, en litres pour les boissons et en kilogrammes pour la viande. Il est donc impossible d'établir des comparaisons couvrant l'ensemble des filières. Par

contre, les chiffres d'affaires ou les dépenses constituent une base de comparaison valable pour tous les groupes de produits. L'unité est le franc suisse (CHF).

Pourquoi mentionner les produits bio, mais non les produits portant d'autres labels ?

Les produits bio représentent plus de 11 % des dépenses faites dans le commerce de denrées alimentaires au détail. Par ailleurs, le bio est un standard de production soumis à des normes de qualité définies et réglementées, que ce soit par la loi (ordonnance fédérale et législation européenne sur l'agriculture biologique) ou par des normes de droit privé (Bio Suisse, Demeter, KAG, etc.). De plus, tous les détaillants opérant au niveau national proposent des produits bio. Enfin, les produits portant la désignation de bio sont aisément traçables dans les données fournies par Nielsen, tandis qu'il n'existe pas, dans le panel de produits, de données fiables pour la plupart des labels (qui du reste varient d'un producteur à l'autre).

Que signifient les îlots des dépenses par groupe de produits et par ménage ?

Ils représentent l'ensemble des dépenses faites en une année en Suisse par un ménage, pour le groupe de produits considéré. Chaque pièce de monnaie équivaut à 10 francs, et chaque pièce verte représente la même somme, mais dépensée pour des produits bio. Le chiffre blanc sous les tas de pièces représente les dépenses totales d'un ménage suisse moyen pour le groupe de produit considéré ; le chiffre vert au-dessous du chiffre blanc concerne les produits bio, et l'indication en pour-cent représente la part du bio dans le groupe de produits. Précisons que les dépenses pour les produits bio sont déjà incluses dans les dépenses totales.

Questions relatives aux données illustrées par l'infographie

D'où viennent les données fournies par Nielsen ?

L'activité du commerce de détail suisse est analysée sur la base des données communiquées par Nielsen Suisse. En voici une brève présentation.

La base de données Nielsen provient de deux panels : un panel de consommateurs et un panel de détaillants et de données tirées de la lecture des codes des articles aux caisses des supermarchés.

Le panel de consommateurs Nielsen Suisse comprend quelque 4 000 ménages, qui enregistrent les données de leurs achats, pour chaque personne du ménage, pendant toute l'année. Sont enregistrées les quantités de produits achetés ainsi que les dépenses occasionnées par ces achats.

Les informations du deuxième panel contiennent les données fournies par les détaillants participant au panel ainsi que toutes données des produits lues aux caisses. Le panel comprend la plupart des détaillants traditionnels (vendant en magasin) d'importance nationale, sauf les deux enseignes allemandes Aldi et Lidl. Quant aux détaillants locaux (bouchers, producteurs actifs dans la vente directe, etc.), ils ne sont pas inclus dans le panel.

Il existe aussi un panel combiné (consommateurs et détaillants) où figurent d'autres canaux de distribution non compris dans le panel de détaillants. Les données sont estimées sur la base du panel de consommateurs, puis agrégées à celles du panel de détaillants pour former un panel couvrant l'ensemble du commerce de détail traditionnel (c'est-à-dire actif dans la vente en magasin). C'est ce panel combiné (détaillants et consommateurs) qui permet de déterminer avec la plus grande précision les ventes et les chiffres d'affaires réalisés dans le commerce de détail et

qui constitue la source de la présente infographie.

Pourquoi la Suisse italienne est-elle regroupée avec la Suisse alémanique dans l'infographie ?

Le panel de consommateurs de Nielsen comprenant relativement peu de ménages de Suisse italienne, il ne serait pas représentatif d'extrapoler leurs habitudes de consommation à l'ensemble du Tessin. C'est pourquoi Nielsen analyse les ménages de Suisse italienne avec ceux de Suisse alémanique. L'échantillon est ainsi suffisamment large pour permettre de tirer des conclusions fiables sur les habitudes de consommation.

Selon quels critères les ménages sont-ils classés dans le panel de consommateurs Nielsen ?

Nielsen classe les ménages du panel selon différents caractères socio-démographiques.
Ces caractères sont les suivants :

- l'âge de la personne de référence
  - différentes classes d'âge, de 18 ans à 65 ans et plus
- le nombre d'enfants que compte le ménage
  - sans enfants / avec enfants et nombre d'enfants
- lieu des achats
  - en Suisse / à l'étranger
- revenu
  - différentes catégories de revenu, de moins de 35 000 francs à plus de 110 000 francs
- taille du ménage
  - nombre de personnes par ménage
- Phases de vie des ménages
  - Différents groupes de phases de vie, des « pré-familles » aux personnes âgées vivant seules
- Enfants dans le ménage
  - Avec enfants / sans enfants, nombre
  - Âge des enfants, de 0 à 17 ans
- zone de domicile
  - zone urbaine / zone rurale / zone intermédiaire
- région linguistique
  - Suisse alémanique / Suisse
- situation financière
  - selon le revenu par personne du ménage ; plusieurs degrés dans la situation financière

Le revenu des ménages est-il exprimé en chiffres bruts ou en chiffres nets ?

Ce revenu est exprimé en chiffres bruts.
Que recouvre la catégorie des produits frais ?
Cette catégorie comprend les produits suivants :

- la viande
- les produits laitiers
- les œufs
- le poisson
- les fruits frais
- les légumes frais et les pommes de terre non transformées
- le pain et les produits de boulangerie.

Que recouvre la catégorie de produits « boissons, y compris les boissons alcoolisées » ?

Cette catégorie est subdivisée de la façon suivante :

- Boissons non alcoolisées
  - Jus de fruits ou de légumes
  - Thé froid
  - Eau minérale
  - Boissons énergétiques
  - Limonades
- Boissons consommées chaudes
  - Café, thé, cacao
- Boissons alcooliques
  - Cidre
  - Bière
  - Vins mousseux, Champagne
  - Spiritueux
  - Vins et vins pétillants
  - Diverses spécialités

Les produits à base de lait ne sont pas compris dans cette catégorie (sauf les boissons chaudes fabriquées à partir de constituants du lait).

Que recouvre la catégorie de produits « produits non périssables » ?

Elle recouvre les groupes de produits suivants :

- Produits de boulangerie non périssables, farine, pâtes alimentaires sèches et céréales
- Conserves de viande et de volaille
- Riz, sucre, huiles comestibles
- Autres denrées alimentaires (cf. réponse à la question suivante).

Quels sont les groupes de produits entrant dans la catégorie des « autres denrées alimentaires » ? Pourquoi ces groupes ne figurent-ils pas séparément sur le graphique, bien que la catégorie y constitue le plus gros ensemble ?

Nous avons placé au premier plan de l'infographie les denrées alimentaires fraîches et peu transformées. Nous les avons représentées avec un certain degré de précision, vu leur grande importance sur le marché suisse des denrées alimentaires. Les autres dépenses de bouche sont regroupées dans la catégorie très variée des « autres denrées alimentaires », qui contient les produits suivants (par ordre d'importance du chiffre d'affaires) :

- les plats précuisinés (surgelés, réfrigérés ou non réfrigérés) ;
- le chocolat ;
- les ingrédients pour la cuisine, les desserts et la boulangerie ;
- les amuse-gueule (pour l'apéritif, ainsi que les petits gâteaux et les oléagineux) ;
- les desserts et les desserts surgelés ;
- les produits de confiserie ;
- les autres produits surgelés ;
- les produits à tartiner et le miel ;
- les conserves de pommes de terre ;
- les aliments pour nourrissons ;
- les aliments concentrés ;
- les produits diététiques.

Que contient la catégorie des boissons et des boissons alcoolisées ?

Elle contient les groupes de produits suivants :

- Boissons et boissons alcoolisées
  - Jus de fruits ou de légumes
  - Thé froid
  - Eau minérale
  - Boissons énergétiques
  - Limonades
- Boissons consommées chaudes
  - Café, thé, cacao
- Boissons alcooliques
  - Cidre
  - Bière
  - Vins mousseux, Champagne
  - Spiritueux
  - Vins et vins pétillants
  - Diverses spécialités

Les produits à base de lait ne sont pas compris dans cette catégorie (sauf les boissons chaudes fabriquées à partir de constituants du lait).

Quels sont les autres groupes de produits représentés dans l'infographie ?

- Viande : viande fraîche, charcuterie (saucisses, charcuterie, etc.), conserves de viande ;
- Produits laitiers : fromage, beurre, crème, yogourt, lait, séré, boissons à base de lait, Glaces et desserts à base de lait ;
- Céréales et produits de boulangerie : pain, pâte, produits de boulangerie, pâtes alimentaires sèches, biscuits, produits à base de céréales ;
- Légumes et pommes de terre : légumes frais et les pommes de terre non transformées (conserves et jus non inclus) ;
- Poisson : poisson frais et poisson surgelé
- Œufs : œufs frais

- Riz, huile, sucre : sucre, graisses et huiles comestibles, riz

Dans quelle catégorie de produits sont classés les surgelés ?

Les produits surgelés ne figurent pas dans une catégorie à part, mais dans leurs catégories de produits respectives. Par exemple, la catégorie de la viande contient aussi les surgelés à base de viande. Les produits tels que les desserts surgelés ou les plats précuisinés surgelés sont classés dans le groupe des « autres denrées alimentaires ».

Que représentent les dépenses de bouche dans le budget des ménages ?

L'Office fédéral de la statistique (OFS) conduit en permanence une enquête sur le budget des ménages. C'est sur la base des résultats de cette enquête que sont estimées les dépenses de bouche faites par les ménages suisses. L'OFS estime, pour l'année 2023, que les dépenses de bouche représentent 7 % du budget des ménages (OFS, 2025).

Il est question, dans l'infographie, de « ménages privés » ? Pourquoi ne pas parler simplement de ménages ? Considère-t-on qu'il existe d'autres genres de ménages ?

Au plan statistique, l'OFS distingue trois genres de ménages :

- les « ménages privés » équivalent aux ménages ordinaires, à savoir aux ensembles de personnes constituant une communauté domestique ;
- les « ménages collectifs » que sont les maisons de retraite, les hospices ;
- les « ménages administratifs » constituent une catégorie de ménages fictifs comme les foyers accueillant par exemple les sans-logis ; il n'y a qu'un de ces « ménages administratifs » par commune.

La présente analyse se concentre sur lesdits « ménages privés ».

Comment sont calculées les dépenses qu'un ménage fait dans le commerce de détail ?

Les dépenses totales dans le commerce de détail sont ramenées à celles des individus composant la population résidant de manière permanente en Suisse (9,1 millions d'habitants), puis multipliées par le nombre moyen de personnes par ménage (2,18 personnes en 2024).
L'infographie est basée sur les données de l'année précédente, vu que les données de l'année en cours ne sont pas encore disponibles au moment où l'infographie est publiée.

Les dépenses des ménages telles qu'elles sont tirées de l'enquête sur le budget des ménages sont supérieures à celles que Nielsen déduit de ses analyses. Comment s'explique cette différence ?

Les données de l'enquête sur le budget des ménages (EBM) et celles du panel de ménages défini par Nielsen ne correspondent pas totalement les unes aux autres. Les estimations sur lesquelles repose l'EBM tendent à aboutir à des dépenses plus élevées. Cela s'explique principalement par des différences de méthode dans le relevé des données et l'échantillonnage. En outre, les achats à l'étranger (tourisme d'achat, achats pendant les vacances) ne sont pas pris en considération dans les ventes de denrées alimentaires au détail. L'infographie se concentre sur les dépenses faites chez les détaillants suisses.
Malgré tout, l'infographie donne une image très fidèle de l'activité des détaillants dans leur ensemble : le panel de détaillants couvre plus de 80 % de toutes les dépenses.

Si j'additionne les tas de monnaie figurant les dépenses des ménages, la somme ne

correspond pas au total des dépenses inscrit à côté. Pourquoi cette différence ?

Les dépenses des ménages par groupes de produits sont indiquées en francs (entiers), tandis que les dépenses totales sont calculées sur la base de montants non arrondis. Il en résulte donc des différences, mais celles-ci sont si petites qu'elles sont négligeables.

Pourquoi les chiffres de l'infographie sur le commerce de détail 2025 et ceux du rapport bio 2025 ne concordent-ils pas ?

L'infographie sur le commerce de détail 2025 et le rapport bio se fondent sur la même base de données de Nielsen. Certaines catégories diffèrent d'un document à l'autre, car les produits sont regroupés et évalués de manière spécifique dans les deux publications. Des catégories semblables ou portant le même nom peuvent englober des groupes de produits différents et donc présenter des valeurs différentes.

Les dépenses totales, tous groupes de produits confondus, sont identiques dans les deux publications, car on tient compte des mêmes produits et de la même base de données.

CONTACT ET MENTIONS LÉGALES

Secteur Données agricoles et analyses du marché

Schwarzenburgstrasse 165, 3003 Berne

marktanalysen@blw.admin.ch

www.observationdumarche.admin.ch

Pour obtenir l'infographie cliquez ici.

Commande de publications :

Formulaire de commande en ligne

Pour toute question relative à la responsabilité, à la protection des données et du droit d'auteur : www.disclaimer.admin.ch

Concept et présentation :

OFAG, Secteur Données agricoles et analyses du marché